

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 3 novembre 2022 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #2 - André Ferland  
Siège #3 - Jean-Guy Labbé  
Siège #4 - Réjean Labonté  
Siège #5 - Mario Chiasson  
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

189-11-22

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 6 ET 13 OCTOBRE 2022
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Comptes fournisseurs au 3 novembre 2022
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
  - 6.1 - Service incendie
  - 6.2 - Parc industriel
  - 6.3 - TECQ 2019-2023 / programmation de travaux
  - 6.4 - Vente de terrain
  - 6.5 - Hydro-Québec
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
  - 7.1 - Oeuvre des loisirs
  - 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard
  - 7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier
  - 7.4 - Budget 2023 et états comparatifs 2022
  - 7.5 - Refinancement d'emprunt
    - 7.5.1 - Refinancement d'emprunt / adjudication
    - 7.5.2 - Refinancement d'emprunt / concordance
  - 7.6 - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
  - 7.7 - MRC des Etchemins / projet "Les chef-d'oeuvres"
  - 7.8 - Projet de conversion de l'emprise ferroviaire abandonnée en corridor touristique
  - 7.9 - Caisse des Etchemins
- 8 - CORRESPONDANCE
  - 8.1 - FQM
  - 8.2 - L'Essentiel des Etchemins
    - 8.2.1 - Guignolée des médias - engagement récurrent
    - 8.2.2 - Barrage routier
  - 8.3 - Médailles du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés
  - 8.4 - Transport Autonomie
  - 8.5 - Eau Secours
  - 8.6 - Mini-Scribe
  - 8.7 - Table de concertation des Aînés
  - 8.8 - Auberge des aînés
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

8.7 Table de concertation des aînés  
8.8 Auberge des aînés

ADOPTÉE

190-11-22

### 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 6 ET 13 OCTOBRE 2022

Les procès-verbaux des séances du 6 et 13 octobre 2022 ont été envoyés aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les procès-verbaux des séances ci-dessus mentionnées soit adoptés.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES

191-11-22

#### 4.1 - Comptes fournisseurs au 3 novembre 2022

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 3 NOVEMBRE 2022

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C2200495	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	626,70	626,70
C2200496	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	3 801,28	3 801,28
C2200497	CHANTAL GAGNÉ	100,00	100,00
C2200498	HYDRO-QUEBEC	4 732,09	4 732,09
C2200498	HYDRO-QUEBEC	63,84	63,84
C2200498	HYDRO-QUEBEC	577,03	577,03
C2200498	HYDRO-QUEBEC	188,88	188,88
C2200498	HYDRO-QUEBEC	336,18	336,18
C2200498	HYDRO-QUEBEC	483,43	483,43
C2200498	HYDRO-QUEBEC	418,17	418,17
C2200499	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C2200500	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	100,00	100,00
C2200501	BELL MOBILITÉ INC.	96,50	96,50
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	756,93	756,93
	YVAN GAGNON	669,36	669,36
	MARCO VENABLES	180,54	180,54
	PASCAL VACHON	36,47	36,47
C2200502	JOSÉE ROCHEFORT	632,54	
C2200503	AON HEWITT	4 596,28	
C2200504	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	14 812,69	
C2200505	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	5 605,49	
C2200506	SSQ GROUPE FINANCIER	3 649,91	
C2200507	SOGETEL INC.	539,61	
C2200508	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	1 159,81	
C2200509	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	50,00	
C2200510	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	176,61	
C2200511	CONSTRUCTION ABENAKIS LTEE	649,61	
C2200511	CONSTRUCTION ABENAKIS LTEE	1 436,75	

C2200512	HYDRO-QUEBEC	1 794,00	
C2200513	PAGES JAUNES INC.	170,45	
C2200514	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	128,65	
C2200515	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	508,74	
C2200516	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	879,06	
C2200517	PUROLATOR COURRIER LTEE	8,34	
C2200518	OEUVRE DES LOISIRS	828,82	
C2200519	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	2 093,89	
C2200520	CORPS DE CADETS 2948 DE LA FRONTIERE	300,00	
C2200521	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	1 333,90	
C2200522	SERGE CARRIER ET FILS INC.	4 089,45	
C2200523	LES ENTREPRISES J.A.G.R.	11 782,64	
C2200524	LINDA GOSSELIN	120,00	
C2200525	SANI-ETCHEMIN INC.	359,30	
C2200525	SANI-ETCHEMIN INC.	517,39	
C2200526	LES PNEUS BEAUCERONS INC.	661,10	
C2200527	UAP INC.	7,68	
C2200528	LES HUILES DESROCHES INC.	7 136,43	
C2200529	PIECES DE BORNES-FONTAINES J.S.R. INC.	1 055,69	
C2200530	EUROFINS ENVIRONEX	395,51	
C2200530	EUROFINS ENVIRONEX	133,95	
C2200531	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	10 748,45	
C2200532	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	251,26	
C2200533	EMCO DISTRIBUTION LTEE	2 371,07	
C2200534	RÉSEAU BIBLIO	114,98	
C2200535	FABRIQUE SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA	100,00	
C2200536	PRODUITS SANITECH	217,47	
C2200537	MENUISERIE G.L. ENR.	1 592,40	
C2200538	DIANE LAPOINTE	131,89	
C2200539	MAINTENANCE INDUSTRIELLE MOBILE	339,17	
C2200540	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	121,82	
C2200541	AUTOMATION R.L. INC.	275,94	
C2200542	SEL DRUMMOND ENR.	7 346,90	
C2200543	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 450,01	
C2200544	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2200545	GLS	185,38	
C2200546	PHILIPPE NADEAU	4 277,07	
C2200547	FOLO COMMUNICATIONS	201,21	
C2200548	ENERGIES SONIC INC.	154,18	
C2200549	FQM ASSURANCES INC.	223,45	
C2200550	CHRISTIAN BÉLANGER	689,85	
C2200551	MEDDS COLIS	45,91	
C2200552	ÉPICERIE POP	1 540,00	
C2200553	DEBROUSSAILLEMENT ADAM VACHON	5 051,71	
C2200554	DH ÉCLAIRAGE INC	3 124,39	
C2200554	DH ÉCLAIRAGE INC	4 421,30	
C2200554	DH ÉCLAIRAGE INC	3 864,18	
C2200554	DH ÉCLAIRAGE INC	1 706,15	
C2200554	DH ÉCLAIRAGE INC	3 738,92	
	TOTAL	135 295,11	13 307,40
	SOLDE À PAYER	121987,71	
	ENCAISSE	30757,01	

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

## **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **6 - INSPECTEUR MUNICIPAL**

**192-11-22**

#### **6.1 - Service incendie**

Attendu qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, une régie intermunicipale dresse son budget pour chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa juridiction;

Attendu qu'en vertu de ce même article, les prévisions budgétaires d'une régie intermunicipale doivent être adoptées, par résolution, par au moins les deux tiers des municipalités membres;

Attendu que les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins nous ont été transmises avant le 2 novembre 2022;

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

ADOPTÉE

**193-11-22**

#### **6.2 - Parc industriel**

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à l'ajout de quelques parcelles de terrain pour l'agrandissement du Parc industriel, le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la demande d'honoraires professionnels supplémentaires pour les volets civil et environnemental telle que déposée le 24 octobre 2022;

QUE dans le cadre du calcul de la compensation environnementale exigée par le ministère de l'Environnement en milieu humide, le conseil municipal aimerait que les démarches soient entamées avec le ministère de l'Environnement sur la base de la superficie nécessaire à l'implantation du bassin de rétention.

ADOPTÉE

#### **6.3 - TECQ 2019-2023 / programmation de travaux**

Le conseil municipal est informé que la programmation de travaux déposée dans le cadre de la TECQ 2019-2023 pour des travaux de renouvellement de conduites sur la rue Langevin a été acceptée telle que déposée.

#### **6.4 - Vente de terrain**

Le conseil est informé de l'état actuel de ce dossier pour la vente d'une parcelle de son terrain situé le long de la rue Bédard.

## 6.5 - Hydro-Québec

Le directeur général remet au conseil municipal une copie du Webinaire sur les interruptions de service électrique et le rétablissement présenté par Hydro-Québec.

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

### 7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs.

### 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard

Une rencontre avec Stéphanie Lachance aura lieu le 7 novembre prochain.

### 7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier

Le directeur général dresse l'état actuel du dossier de la Bibliothèque Roch-Carrier au conseil municipal.

### 7.4 - Budget 2023 et états comparatifs 2022

Dans le cadre du processus d'adoption des prévisions budgétaires 2023, le directeur général remet au conseil municipal un état comparatif qui présente les revenus et les dépenses au 30 septembre de l'exercice financier en cours (2022) avec ceux de l'exercice financier précédent (2021).

De plus, il remet également un état qui compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2022 avec ceux prévus au budget 2022.

L'adoption du budget 2023 aura lieu le 8 décembre 2022 à 21h00 et le document de travail du budget 2023 sera remis aux membres du conseil lors du dépôt de l'avis public.

### 7.5 - Refinancement d'emprunt

194-11-22

#### 7.5.1 Refinancement d'emprunt / adjudication

-

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Justine a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 novembre 2022, au montant de 117 400 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS

21 100 \$	5,67000 %	2023
22 200 \$	5,67000 %	2024
23 400 \$	5,67000 %	2025
24 700 \$	5,67000 %	2026
26 000 \$	5,67000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,67000 %

## 2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

21 100 \$	5,00000 %	2023
22 200 \$	5,00000 %	2024
23 400 \$	5,00000 %	2025
24 700 \$	5,00000 %	2026
26 000 \$	5,00000 %	2027

Prix : 98,09600

Coût réel : 5,68906 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS est la plus avantageuse;

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS pour son emprunt par billets en date du 10 novembre 2022 au montant de 117 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 81-07. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

195-11-22

### 7.5.2 - Refinancement d'emprunt / concordance

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Sainte-Justine souhaite emprunter par billets pour un montant total de 117 400 \$ qui sera réalisé le 10 novembre 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
81-07	117 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 novembre 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 mai et le 10 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le directeur général et greffier-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2023.	21 100 \$	
2024.	22 200 \$	

2025.	23 400 \$	
2026.	24 700 \$	
2027.	26 000 \$	(à payer en 2027)
2027.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE

### **7.6 - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

Le projet d'aménagement d'une salle des métiers et d'une salle de rencontre pour les fermières a été déposé dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés le 27 octobre dernier.

**196-11-22**

### **7.7 - MRC des Etchemins / projet "Les chef-d'oeuvres"**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le dépôt d'une candidature auprès de la MRC des Etchemins dans le cadre du projet "Les chef-d'oeuvres" qui vise à réaliser et installer des oeuvres pour améliorer le cadre de vie par l'aménagement culturel dans la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

### **7.8 - Projet de conversion de l'emprise ferroviaire abandonnée en corridor touristique**

Le conseil des maires de la MRC des Etchemins demande aux municipalités de Saint-Benjamin, Lac-Etchemin, Sainte-Justine et Saint-Camille d'amorcer la procédure d'amendement à la réglementation d'urbanisme nécessaire à la conformité du projet de conversion de l'emprise ferroviaire abandonnée.

**197-11-22**

### **7.9 - Caisse des Etchemins**

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'émission d'une carte de débit au nom de Josée Rochefort permettant les dépôts au nom de la Municipalité de Sainte-Justine par le guichet automatique;

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents relatifs à cette demande de carte de débit pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

## **8 - CORRESPONDANCE**

### **8.1 - FQM**

La correspondance de la FQM a été remise aux membres du conseil.

### **8.2 - L'Essentiel des Etchemins**

**198-11-22**

#### **8.2.1 - Guignolée des médias - engagement récurrent**

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à la demande de mobilisation, de considération et d'un engagement minimal récurrent de 0,15\$ par capita effectuée par madame Marie-Hélène Lepage, co-présidente d'honneur de la Guignolée des médias pour L'essentiel des Etchemins, le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de contribuer pour un montant minimal de 300\$ pour cet évènement.

ADOPTÉE

**199-11-22**

### **8.2.2 - Barrage routier**

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE dans le cadre de la Guignolée des médias, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'organisme L'Essentiel des Etchemins à dresser un barrage routier le 1er décembre 2022, de 6h30 à 9h30, face 184, route 204 à Sainte-Justine;

QUE ledit conseil municipal accepte de mettre à la disposition de cet organisme le matériel de signalisation requis.

ADOPTÉE

### **8.3 - Médailles du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés**

Le conseil est informé que la période de mises en candidatures pour la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés se termine le 1er février 2023.

**200-11-22**

### **8.4 - Transport Autonomie**

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte d'adhérer au service de transport adapté offert par Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'année 2023;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte de payer la contribution 2022 qui s'établit à 4 597,92\$;

QUE ledit conseil municipal accepte également la tarification payée par l'utilisateur;

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine reconnaît la Ville de Saint-Georges comme ville mandataire.

ADOPTÉE

### **8.5 - Eau Secours**

Le conseil municipal convient de ne pas appuyer cette demande de l'organisme Eau-secours relativement aux données sur les prélèvements d'eau.

### **8.6 - Mini-Scribe**

Le bulletin juridique Mini-Scribe de l'ADMQ du mois de novembre est remis aux membres du conseil.

### **8.7 - Table de concertation des Aînés**

Aucun membre du conseil municipal n'est disponible pour participer au congrès de la Table de concertation des aînée de Chaudière-Appalaches qui se tiendra à Saint-Henri le 17 novembre.

**201-11-22**

**8.8 - Auberge des aînés**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 100\$ à l'Auberge des aînés pour l'organisation de son activité du "Noël du bonheur des aînés".

ADOPTÉE

**202-11-22**

**9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉE

---

Directeur général et greffier-trésorier

---

Maire